



ARRETE MUNICIPAL
N°ARR 2026-081

PORTANT MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL ET DE SA FORMATION SPECIALISEE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les délibérations n° DEL 2022-04-032 du 7 avril 2022 du conseil municipal et n° DELCCAS-2022-04-24 du 5 avril 2022 du centre communal d'action social créant un comité social territorial commun entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n° DEL 2022-04-033 du 7 avril 2022 fixant à 12 les membres du Comité social territorial, soit 6 représentants titulaires de la collectivité, et 6 représentants titulaires du personnel,

Vu la délibération n° DEL 2023-02-012 du 9 février 2023 modifiant le nombre des représentants suppléants au sein de la formation spécialisée du comité social territorial,

Vu l'arrêté n° 2025-185 du 15 mai 2025 portant modification de la constitution du comité social territorial et de sa formation spécialisée,

Vu le courrier du 2 janvier 2026 de démission de Madame Nadère MARI,

Vu le courrier du 15 janvier 2026 de démission de Madame Catherine BLEY à compter du 1^{er} février 2026,

Vu l'arrêté n° 2026-35 du 28 janvier 2026 plaçant Madame Isabelle GAUDIN en congé de longue maladie à compter du 7 juillet 2025,

Vu le mail du 16 février 2026 de l'organisation syndicale CFDT désignant Madame Marie-Hélène DENEL et Madame Laura DEJARDIN en qualité de suppléantes pour la formation spécialisée,

Considérant la nécessité de modifier l'arrêté n° 2025-185 du 15 mai 2025 portant modification de la constitution du comité social territorial et de sa formation spécialisée,

ARRETE

Article 1 : A compter du 23 février 2026, la composition du comité social territorial de Villebon-sur-Yvette présidé par Monsieur Victor DA SILVA s'établit comme suit :



ARRETE MUNICIPAL
N°ARR 2026-081

Représentants de la collectivité :

Titulaires	Suppléants
M. Victor DA SILVA	M. Dominique FONTENAILLE
Mme Michèle BOULANGER	M. David POLIZZI
M. Jacques FANTOU	M. Olivier LEHOUSSEL
Mme Dominique ROUSSEAU	Mme Anne-Sophie CLAUW
M. Sébastien WELTER	Mme Laurette AH PANG
Mme Mélanie PÔNE	Mme Sandrine MAZE

Représentants du personnel :

Titulaires	Suppléants
M. Olivier CORBET	Mme Sophie ORTIZ
Mme Valérie AUDOUX	Mme Pascale BELHOUCAT-GROSSI
M. Renaud BAUDRY	M. Renaud LEGRAS
M. Sylvain LABADIE	Mme Yolande VIMART
M. Allan SOUILLIART	Mme Maria de Lurdes PIRES
Mme Ana DOS ANJOS LOPES	Mme Maria FERNANDES GONCALVES

Article 2 : A compter du 23 février 2026, la composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social territorial de Villebon-sur-Yvette présidée par Mme Michèle BOULANGER s'établit comme suit :



ARRETE MUNICIPAL
N°ARR 2026-081

Représentants de la collectivité :

Titulaires	Suppléants
M. Michel CINOTTI	M. David POLIZZI
M. Jacques FANTOU	M. Dominique FONTENAILLE
Mme Michèle BOULANGER	M. Olivier LEHOUSSEL
Mme Mélanie PÔNE	M. Philippe LEMAITRE
M. Sébastien WELTER	Mme Laurette AH PANG
Mme Odile TACONNE	Mme Sandrine MAZE
	Mme Dominique ROUSSEAU
	M. Mohammed DEHBI
	M. Victor DA SILVA
	Mme Isabelle MORISSE
	M. Julien LAVERGNE
	Mme Sylvia BAUDOIN

Représentants du personnel :

Titulaires	Suppléants
M. Renaud BAUDRY	Mme Pascale BELHOUCBAT-GROSSI
M. Olivier CORBET	Mme Anna Alicia MARQUES ANDRADE
Mme Valérie AUDOUX	Mme Naïma BAHFOUD
M. Sylvain LABADIE	Mme Laetitia BRAGHINI
M. Allan SOUILLIART	M. Renaud LEGRAS
Mme Ana DOS ANJOS LOPES	Mme Jennifer MELLION
	Mme Maria de Lurdes PIRES
	Mme Maria FERNANDES GONCALVES
	Mme Yolande VIMART
	M. Jean-Philippe CARDOSO
	Mme Marie-Hélène DENEL
	Mme Laura DEJARDIN

Le présent arrêté municipal peut faire l'objet d'un recours gracieux exercé auprès de la Commune et d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de son exécution



**ARRETE MUNICIPAL
N°ARR 2026-081**

Article 3 : le présent arrêté sera inscrit sur le registre des arrêtés municipaux et publié sur le site de la ville.

Une ampliation sera adressée pour son exécution à :

- La préfecture

Fait à Villebon-sur-Yvette, le 16 février 2026

Le Maire

Victor DA SILVA

- Publié sur le site de la Ville pendant au moins deux mois à compter du 18 février 2026